

<http://sudeducation92.ouvaton.org/spip.php?article2135>



Fermeture des écoles et établissements : l'échec du gouvernement

- EDUCATION EN LUTTE !

**NOUVELLE FERMETURE DES
ÉCOLES ET ÉTABLISSEMENTS**

Date de mise en ligne : mercredi 31 mars 2021

échec

du gouvernement



Copyright © SUD éducation 92 - Tous droits réservés

Dans son discours du mercredi 31 mars, le président Macron a annoncé une nouvelle fermeture des écoles et établissements scolaires pendant trois à quatre semaines. Le calendrier de fermeture est le suivant : une semaine d'enseignement à distance pour toutes et tous les élèves, suivie de deux semaines de congés, suivi du retour des élèves du premier degré et d'une seconde semaine d'enseignement à distance pour les collèges et les lycées. De nouveau, l'annonce s'est faite de manière très brusque : cette soudaineté va susciter des difficultés d'organisation évidente, pour les personnels mais aussi les familles.

Pour SUD éducation, il s'agit avant tout de permettre immédiatement la vaccination des personnels. C'est l'urgence absolue à ce stade alors que le calendrier de vaccination proposé est très insatisfaisant. Cette première étape n'empêchera pas le virus de circuler parmi les élèves et leurs familles. Il faut donc que les écoles et établissements ne rouvrent pas dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui. Les leçons du fiasco doivent être tirées.

En ce qui concerne la période d'enseignement à distance, l'impréparation du ministère, à cette situation pourtant prévisible, est évidente, que ce soit en termes de capacité des serveurs ou d'équipement des personnels et des élèves. L'enseignement à distance doit faire l'objet de garanties : respect des obligations de service, solutions publiques d'enseignement à distance, liberté pédagogique, et refus de toute pression hiérarchique. Les personnels ayant des enfants de moins de 16 ans doivent bénéficier d'autorisations d'absences qui garantissent le maintien de leur rémunération.

Durant cette période, l'accueil des enfants de personnels soignants et des élèves en situation de handicap est quelque chose de positif : le dispositif doit être étendu aux enfants et adolescent-e-s en situation de grande précarité ou de vulnérabilité. Les élèves doivent pouvoir continuer à s'alimenter correctement. L'absence de demi-pension doit être compensée par une aide versée immédiatement aux familles.

SUD éducation alerte depuis le printemps dernier sur la nécessité d'investir dans l'éducation pour baisser les effectifs et permettre à l'école de faire face de manière durable à la crise sanitaire. **Le ministre, pendant toute cette période, n'a écouté personne.** Il s'est enfoncé dans sa stratégie du déni et du mensonge, et porte à cet égard une responsabilité importante dans cette nouvelle fermeture. Une fois encore, il a été démenti de manière cinglante. Au-delà, en refusant d'investir massivement dans les services publics et notamment de santé, c'est le gouvernement qui est responsable de l'incapacité à faire face durablement à la crise épidémique. SUD éducation avait pourtant proposé dès le printemps un plan d'urgence pour l'éducation. En refusant toute discussion autour de ces mesures, le ministère nous a conduits dans le mur.

Au-delà de ces mesures de court-terme et face aux perspectives éloignées de sortie de la crise sanitaire, il s'agit plus que jamais de donner les moyens nécessaires à l'Éducation en termes de postes, de locaux ou de matériel sanitaire. C'est une nécessité absolue : pour résorber les inégalités qui vont de nouveau s'accroître, et pour permettre d'éviter, une nouvelle fois, que les écoles et établissements ne deviennent des foyers de contamination.

